



Huitième séance du séminaire
« L'Europe des religions, quelles réalités pour quelles politiques ? »

Le fait religieux et la jurisprudence européenne

Lauréline FONTAINE
Université Sorbonne nouvelle - Paris III

Judi 21 mai 2015

17h00 à 19h00

Lycée Henri IV (23 Rue Clovis, 75005 Paris). Salle H001

Le principe de ces rencontres consacrés aux politiques publiques en Europe vis-à-vis des religions vise à faire un état des lieux sur les phénomènes de recomposition du paysage religieux qui affectent la France ainsi que l'ensemble des États européens et qui présentent un certain nombre de variations en dépit d'un héritage culturel proche. La réflexion proposée ici interrogera, d'une part, les conditions et les modalités d'un « retour du religieux » en Europe, en s'appuyant notamment sur l'analyse des flux migratoires et, d'autre part, les effets de la sécularisation sur l'affirmation et les nouvelles revendications de nombreux groupes de croyances dans l'espace public.

L'objet de cette étude vise aussi à déterminer dans quelle mesure les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) ou d'autres instances européennes ont un impact sur les politiques publiques en matière religieuse (discrimination, droits de l'homme, minorités...).

Séance animée par
Nicolas Kazarian (IRIS/ITO),
Sylvie Taussig (CNRS –UPR 76)
Sylvie Toscer-Angot (UPEC, GSRL-CNRS)

Entrée libre dans la limite des places disponibles

identites.et.religions@gmail.com - <http://www.identites-et-religions.com/>
Twitter : @id_et_religion – Facebook (page) : identitesetreligions